

Santé publique France, dans le cadre de ses missions de surveillance, de vigilance et d'alerte dans les domaines de la santé publique, analyse les données de la rougeole issues de son réseau de partenaires et publie les indicateurs résultant de l'analyse de ces données dans ce bulletin mis en ligne sur son site internet.

Ce bulletin présente les données des 52 semaines écoulées, données provisoires à la date de l'analyse.

Points clés

- ▶ Recrudescence de la rougeole depuis novembre 2017 .
- ▶ Evolution de l'incidence hebdomadaire des cas déclarés : pic épidémique en semaine 13 (S-13 2018), puis baisse rapide du nombre hebdomadaire jusqu'à la semaine 38.
- ▶ Une ré-ascension modérée du nombre de cas est notée depuis la semaine 39 (autour de 15 cas hebdomadaires, pic à 23 cas S-42), en lien essentiellement avec un foyer de cas dans le département 93, dans lequel 59 cas ont été déclarés depuis mi-septembre 2018.
- ▶ **2902 cas** déclarés sur les 52 semaines écoulées, soit entre le 18/12/2017 et 16/12/2018.
- ▶ 88 départements ont déclaré au moins 1 cas au cours de la période, dont **2 cas confirmés déclarés récemment à Mayotte, avec un risque majeur d'extension en raison d'une couverture vaccinale insuffisante et de populations en situation précaire**. Seule l'Ile de France rapporte des foyers actifs.
- ▶ Incidence la plus élevée chez les moins de 1 an: 33,9 cas/100 000 habitants.
- ▶ 23% des cas déclarés ont été hospitalisés.
- ▶ 89% des cas de rougeole sont survenus chez des sujets non ou mal vaccinés.
- ▶ **3 décès** depuis le début de l'année 2018.

Santé publique France s'appuie sur un réseau d'acteurs pour assurer la surveillance de la rougeole :
Le CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, les médecins libéraux, urgentistes, laboratoires, réanimateurs et épidémiologistes

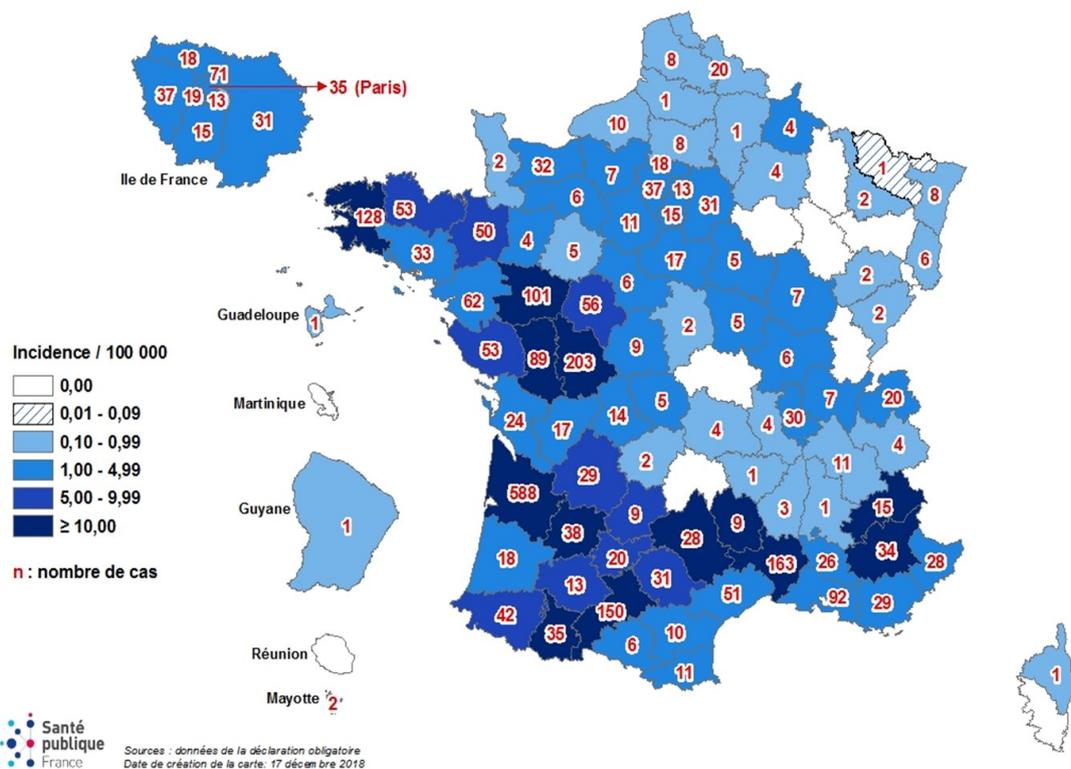


CNR Virus de la rougeole, rubéole et oreillons



Figure 1 : Incidence cumulée et nombre de cas de rougeole déclarés par département*, France, 18 décembre 2017 au 16 décembre 2018 (données provisoires, n= 2902)

* Attention: pour la région Ile de France, l'ensemble des nombres de cas par département n'est visible que sur l'agrandissement de la région, ci-dessous



Foyers actifs*

Seule l'Ile de France rapporte des foyers actifs: 1 en milieu scolaire et 1 en crèche

* plus de 3 cas groupés dont au moins 1 confirmé, en collectivité, dans les 30 derniers jours, hors clusters familiaux

Chiffres clés

En semaine 50 (S50-2018) et depuis le 16 décembre 2017 (S51- 2017 à S50-2018)

Les indicateurs	En S 50- 2018*	Depuis la S 51 - 2017**
Nombre de cas	6	2902
Dont cas hospitalisés	2	659 (23%)
Dont formes compliquées	1	290 (10%)
Dont admis en réanimation	0	25 (0.9%)
Dont décès	0	3 (0.1%)
Taux d'incidence cumulée / 100 000 habitants	-	4,5
Nombre de départements avec incidence >0,1/100 000 habitants	-	88
Données démographiques		(n=2901)
Sexe ratio M/F	1	1.1
Nombre de cas chez les moins de 1 an	1	279 (10%)
Nombre de cas chez les 1-14 ans	4	1237 (42%)
Nombre de cas chez les ≥ 15 ans	1	1385 (48%)
Age médian (en années)	3	13
Confirmation biologique		(n=2902)
Nombre de cas confirmés biologiquement	-	1425 (49%)
Nombre de cas liés épidémiologiquement	-	580 (20%)
Nombre de cas cliniques	-	897 (31%)
Statut vaccinal (sur les cas nés depuis 1980 avec statut vaccinal renseigné)		(n=2337)
Non vaccinés	-	1739 (75%)
Vaccinés 1 dose	-	326 (14%)
Vaccinés 2 doses	-	241 (10%)
Vaccinés nombre doses inconnues	-	29 (1%)
Fréquentation d'une collectivité à risque		(n=2425)
Cas ayant fréquenté une collectivité à risque	-	495 (20%)
Structure d'accueil de la petite enfance	-	221
Milieu de soins	-	93
Autres collectivités	-	170
Non renseigné	-	11
Cas n'ayant pas fréquenté une collectivité à risque	-	1930 (80%)

* Compte tenu des délais de notification, ce sont les données de la semaine N-2 qui sont présentées.

** Les cas de rougeole de la semaine N-1 sont inclus dans le bilan global.

- La figure 2 montre l'évolution de l'incidence des cas déclarés par semaine depuis le 6 novembre 2017, avec une diminution rapide des cas déclarés à compter du pic épidémique en S-13, suivie d'une stabilisation avec en moyenne 40 cas hebdomadaires déclarés entre les semaines S-21 à S-26, puis une nouvelle décroissance du nombre de cas jusqu'en semaine S-38 (avec en moyenne 8 cas hebdomadaires) suivie d'une légère ré-ascension du nombre de cas depuis la semaine S-39 (pic à 23 cas en S-42 et une nouvelle décroissance depuis).
- Cette évolution du nombre hebdomadaire de cas déclarés est confirmée par les données des urgences et de SOS médecins (figure 5)
- L'incidence la plus élevée concerne les enfants âgés de moins de 1 an avec un taux à 33,9 cas déclarés pour 100 000 habitants (figure 3).

Figure 2: Cas de rougeole déclarés par semaine (date d'éruption), France, semaines S51-2017 à S49-2018.

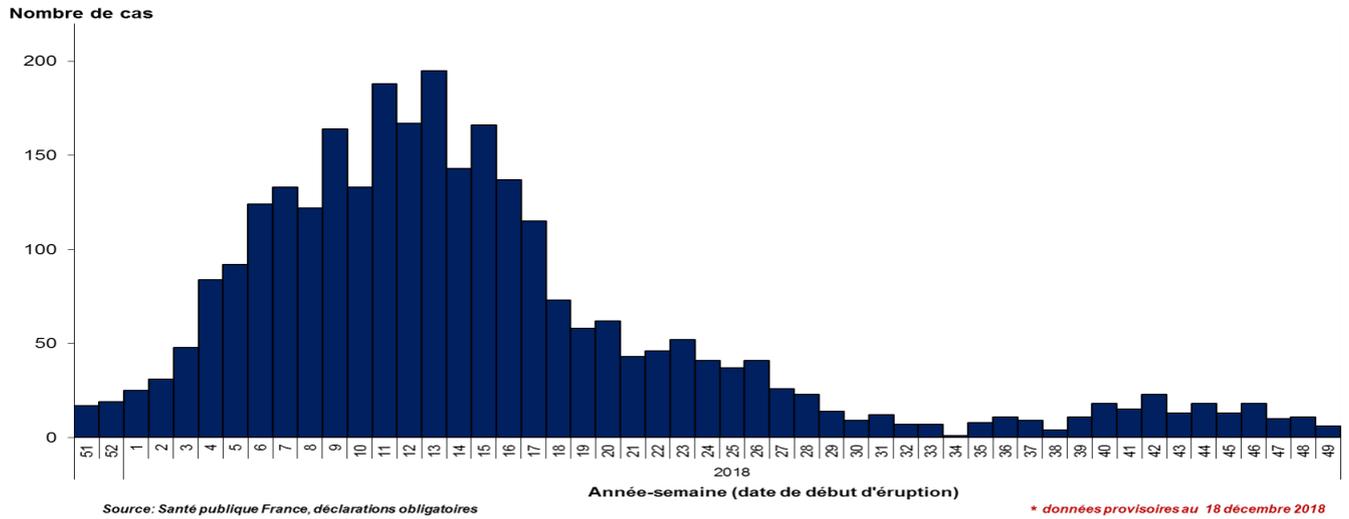


Figure 3: Taux d'incidence et nombre de cas de rougeole déclarés, par groupe d'âge, France, 18/12/2017 au 16/12/2018 (n= 2901)

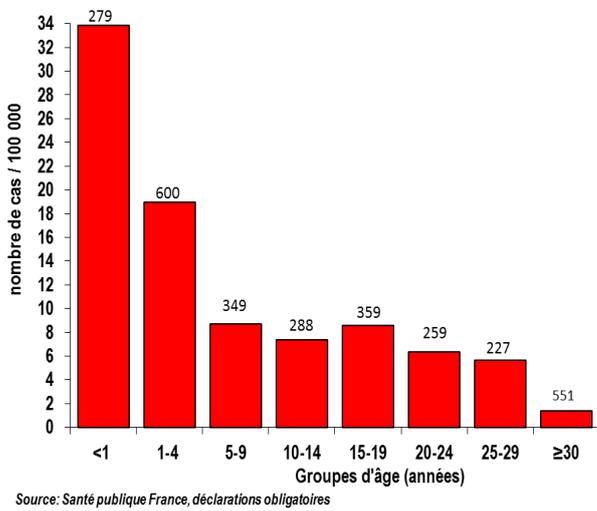


Figure 4 : Proportions de cas* selon leur statut vaccinal, par groupe d'âge, France, du 18/12/2017 au 16/12/2018 (n=2337) * sujets nés depuis 1980, avec statut vaccinal renseigné.

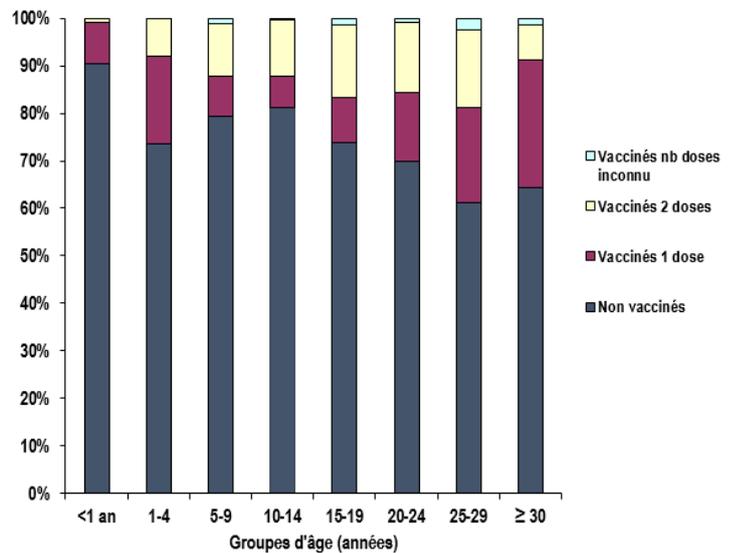
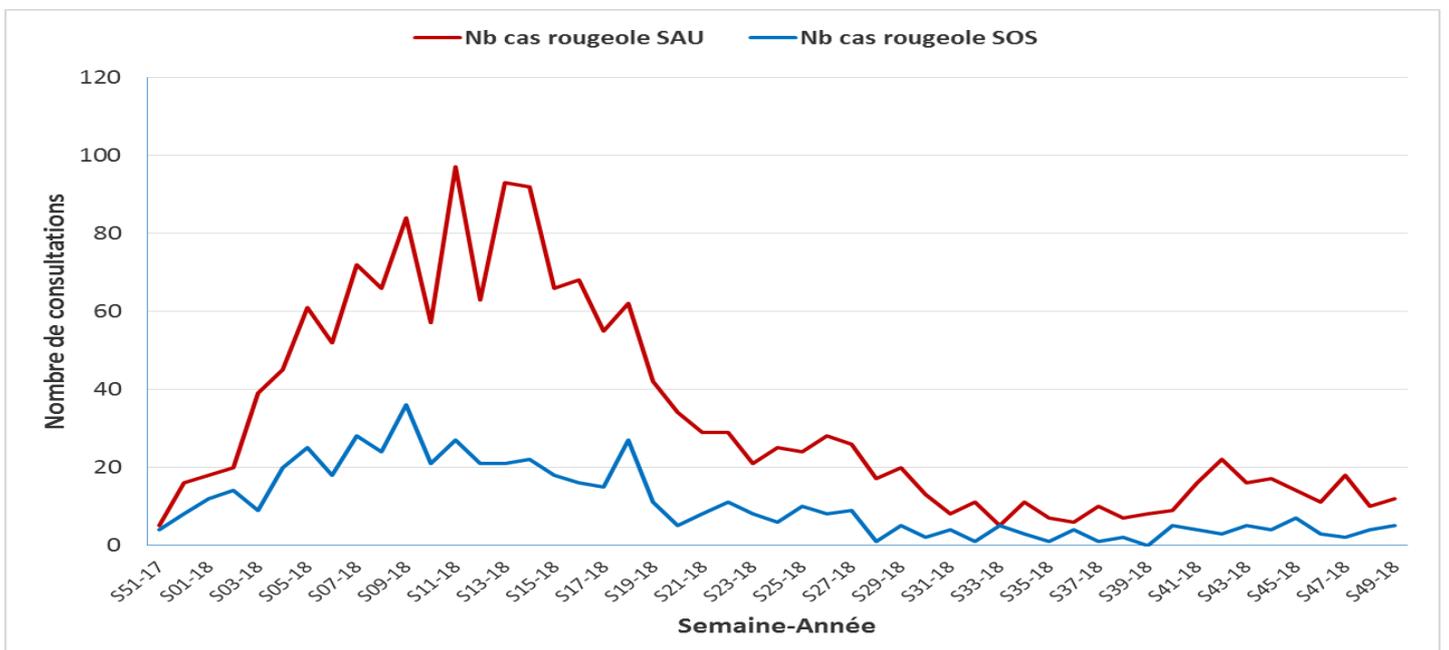


Figure 5 : Passages hebdomadaires aux urgences et consultations SOS médecins, pour rougeole, France, semaines S51-2017 à S49-2018, France métropolitaine.



Santé publique France : documents de prévention

Pour toute question concernant la vaccination, consulter le site « [Vaccination info service](#) » de Santé publique France. Outre la page du site concernant spécifiquement la vaccination contre la rougeole ([cliquer ici](#)) Santé publique France dispose de documents à destination des professionnels de santé et du grand public :



- ▶ Dépliant « Vaccination rougeole-oreillons-rubéole: 5 bonnes raisons de se faire vacciner ». [Cliquer ici](#)
Ce dépliant explique aux parents pourquoi il faut faire vacciner tous les enfants et les adolescents contre la rougeole, les oreillons et la rubéole, trois maladies très contagieuses aux conséquences parfois graves. Il rappelle quand et où faire vacciner les enfants.



- ▶ Affiche « STOP à l'épidémie de rougeole ». [Cliquer ici](#).
Cette affiche incite à se faire vacciner contre la rougeole. Elle s'adresse aux personnes nées à partir de 1980 pour leur conseiller de consulter leur carnet de santé afin de vérifier s'ils ont reçu une ou deux doses de vaccin, et s'ils n'en ont reçu qu'une, elle les invite à consulter leur médecin.



- ▶ Tract « Les rougeoles les plus graves ne sont pas toujours celles des tout-petits ». [Cliquer ici](#).
Ce tract incite à vérifier son carnet de santé et son statut vaccinal dans un contexte de recrudescence de la rougeole en France. Le document rappelle que la rougeole peut être sévère et conduire à l'hôpital dans un cas sur trois pour les malades entre 15 et 30 ans.



- ▶ Dépliant « Recrudescence de la Rougeole - 2018 - Repères pour votre pratique ». [Cliquer ici](#).
Ce document, destiné aux professionnels de santé, permet de faire un point épidémiologique, clinique et diagnostique dans un contexte de recrudescence de la Rougeole en France.

Conclusion

- Après une ascension rapide sur les premières semaines de 2018 et un pic épidémique observé au cours de la semaine 13, décroissance rapide de l'incidence hebdomadaire des cas déclarés, avant une stabilisation autour de 40 cas hebdomadaires (S-21 à S-26) suivie d'une nouvelle diminution au cours des semaines S-27 à S-38, passant de 17 cas en moyenne à moins de 10 cas hebdomadaires. Une ré-ascension modérée du nombre de cas depuis la semaine 39 (autour de 15 cas hebdomadaires, pic à 23 cas en S-42 puis décroissance) est notée, en lien essentiellement avec un foyer de cas dans le département 93.
A noter : **2 cas à Mayotte, avec un risque majeur d'extension en raison d'une mauvaise couverture vaccinale et de populations en situation de précarité.**
- **3 décès depuis le début de l'année 2018, chez des sujets jeunes (17 à 32 ans), dont deux survenus chez des sujets immunodéprimés.** Ces décès rappellent la nécessité de protéger les personnes à risque de formes graves et non vaccinables, via leur entourage grâce à une immunité de groupe optimale, ainsi que de la nécessité de la mise en œuvre de la prophylaxie post-exposition en cas de contact avec un cas.
- Les professionnels de santé doivent vérifier systématiquement, et mettre à jour le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. Selon le calendrier vaccinal en vigueur, toutes ces personnes devraient avoir reçu 2 doses de vaccin trivalent (rougeole-oreillons-rubéole) ([cliquer ici](#)).
- Les données ont mis en évidence des cas groupés dans des communautés incomplètement ou non vaccinées, qui doivent pouvoir bénéficier de mesures de prévention ciblées. La mise en œuvre rapide des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle pour l'entourage proche des patients atteints de rougeole, qu'il s'agisse de cas isolés ou groupés. Dans son avis du 23 avril 2018, le Haut conseil de la santé publique précise les modalités de gestion en cas d'épidémie de rougeole sur le territoire national ([cliquer ici](#)).
- La mise en évidence de plusieurs foyers nosocomiaux doit inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur propre statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole.
- Actuellement, aucun département n'atteint le taux requis de 95% de couverture vaccinale (CV) à 2 ans pour les 2 doses de vaccin permettant d'interrompre la circulation du virus. Seuls 7 départements ont une couverture comprise entre 85% et 90% pour la CV 2 doses, tous les autres ayant une CV inférieure à 85% ([données 2016](#)). La France n'est donc toujours pas à l'abri de nouvelles vagues épidémiques d'ampleur importante au cours des années à venir, comme cela a été observé en métropole entre 2008 et 2012 ou dans plusieurs autres pays européens au cours de

Directeur de publication
François Bourdillon

Rédaction
Fatima Aït El Belghiti
Denise Antona
Etienne Lucas

Comité de rédaction
Daniel Lévy-Bruhl
Bruno Coignard
Didier Che
Yann Savitch

Contact presse
Vanessa Lemoine
Tél : 33 (0)1 55 12 53 36
presse@santepubliquefrance.fr

Diffusion
Santé publique France
12 rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice cedex
Tél : 33 (0)1 41 79 67 00
invs.santepubliquefrance.fr

Remerciements : réseaux de médecine ambulatoire, services d'urgences du réseau Oscour[®], SOS Médecins, ARS, laboratoires, CNR des virus de la rougeole, rubéole et oreillons, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance de la rougeole.

Pour les données régionales, [cliquer ici](#)